L'Ecole des Chartes. Porte d'entrée, rue de Chaume. Salle des cours.

Numéro d'inventaire : 1979.26329
Type de document : image imprimée
Période de création : 3e quart 19e siècle
Date de création : 1850 (restituée)
Collection : L'Illustration, Journal Universel.
Description : gravure de presse d'après gravure sur bois ruban adhésif au dos de la feuille page découpée
Mesures : hauteur : 368 mm ; largeur : 261 mm
Notes : Vues de l'Ecole des Chartes. Haut de page : Porte d'entrée de l'Ecole des Chartes, rue de Chaume. Bas de page : Salle des cours de l'Ecole des Chartes date restituée au crayon papier : "Nov.-Déc. 1850" Article extrait de : "L'Illustration, Journal Universel."
Mots-clés : Bâtiments scolaires : Établissements d'enseignement supérieur
Filière : Grandes écoles
Niveau : non précisée
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1
Commentaire pagination : page 341
Mention d'illustration
ill.

rusée qui le même tambour battant jusqu'à son mari, auquel il est présenté avec tous les honneurs dus à sa profession. Ce Duchesnois, très-plaisant jusqu'alors, retourne son *Adèle* dans la nièce de la maison, et le Monsieur qui suit les femmes attrape la main d'une *héritière*. La conclusion nous semble peu digne de l'ensemble. La pièce est très-gaie, c'est un des meilleurs rôles de Ravel.

Encore une fois, on vous fera grâce du restant de nos nouvelles en considération de ces vignettes. Ce qu'il y a dans la pipe d'un rapin? Mais il y a un rêve très confortable, comme vous voyez, et combien de ces pauvres enfants de la gloire la rêvent tout éveillés, et dont l'illusion leur coûtera beaucoup plus cher! Une pipe, deux allumettes, une pierre de fumée en l'air, et voilà notre homme qui monte au ciel sur les ailes de la folie dont Shakspeare a si bien décrit les inventions fantastiques. Seulement le grand poète fait rêver son monde p'us poétiquement, notre rapin a plus de bon sens que d'élévation, et je l'en félicite. Les commandes des bourgeois-princes ou des princes-bourgeois, la croix d'honneur, l'amitié d'un grand homme de la peinture, le dîner chez M. le président de la République et, pour achever de peindre, le mariage exclusivement : voilà les étapes de notre voyageur en rêve, et c'est le fait d'une ambition raisonnable et même vulgaire. Les maîtres robustes, Caravage, Salvator Rosa et Michel-Ange; les maîtres glorieux, Raphaël et Rubens, ou tout simplement les fanatiques, suivent d'autres rêves dans leur bel âge de rapin. D.mandez plutôt à M. Ingres, si fier de vous connaître et qui s'honore de vos succès; mais enfin il s'agit de prendre les vignettes comme elles viennent, et les rapins d'aujourd'hui pour ce qu'ils sont. A peine enfermé dans son nuage, comme les dieux mythologiques, notre artiste — il est temps de lui rendre son vrai nom — plane au-dessus des nécessités terrestres; il a triomphé du premier obstacle qui arrêtait l'essor de son génie; il est admis au musée, à la place d'honneur : c'est son rêve qui commence. Laissez-le faire; rêver, n'est-ce pas toute la vie de l'artiste et presque tout son bonheur? Si loin déjà dans les espaces imaginaires, il est affranchi de toutes les petites misères du métier, à commencer par celles du livret : son nom estropié, son adresse boiteuse et tombée en pâte, un numéro d'ordre fatal qui lui attribue la croûte du voisin; ah bien oui! le voilà dans la lune avec Cyrano de Bergerac, jouissant de son succès colossal; les renommées plus flatteuses chatouillent ses oreilles. Admirable! Magnifique! C'est le tableau de Barbichon. Il n'aura plus le dé agrément de se constituer le seul spectateur de son chef-d'œuvre et de le colporter chez les marchands de bric-à-brac, un connaisseur le lui paye vingt mille francs; les commandes pleuvent, il en est écrasé; quelle charge! Si vous n'en croyez rien, c'est que vous n'avez jamais rêvé. Le voilà grand homme, il est décoré, il a tiré sa gloire à disparaître portraits de famille, vous voyez bien que c'est un homme raisonnable, même dans sa folie. Il sait que le portrait est le bijou de la maison, que les plus laids ont leurs courtisans, et que les visiteurs aiment toujours l'original d'un : Comme c'est ressemblant! — Je le crois bien, c'est d'un maître, Barbichon! — Ah! c'est de Barbichon? — Chevalier de plusieurs ordres étrangers, vous comprenez! à métaillée. — Vous m'en direz tant! Quoi encore? Une grande beauté, la fille d'un nabab, a obtenu la main de Barbichon, et ne serait le moment de le réveiller; mais la reine de la

Porte d'entrée de l'École des Chartes, rue de Chartres.

mée glorieuse s'échappe de sa pipe, et il n'a plus rien à envier à ses plus illustres prédécesseurs. Charles-Quint remuait le pinceau du Titien; l'empereur Maximilien portait l'étoffe d'Albert Dürer, et Henri VIII présentait la palette à Holbein; il est trop juste que leurs descendants se fassent barbouiller par ce grand artiste. Maintenant Barbichon est roi, les rois sont partis, l'héritière n'est pas venue, les commandes se font attendre, le Moniteur universel des bienfaiteurs a oublié de le comprendre dans la dernière promotion des Barbichons, et, pour comble de disgrâce, il a cassé sa lire aux sonces, et il se retrouve devant sa glace que les mains noircies et les dents ensablées d'un fumeur.

Voici deux grands doutes en l'honneur de l'École des Chartes, mais en allégeant la légende, qui est du médiocre roman. L'établissement de cette école date de 1821; le ministre qui l'institua sous la Restauration se conformait à une idée de Napoléon demeurée à l'état d'ébauche. Ce grand organisateur, ne pouvant rétablir la congrégation de Saint-Maur, aurait voulu créer des bénédictins civils dans un *Port-Royal* nouveau. Les ordonnances de 1829 et de 1832, qui, sauf quelques modifications, régissent aujourd'hui l'école, en poursuivent remplir le but que se proposait l'empereur. Il résulte de leurs principales dispositions que les cours de l'École des Chartes, ouverts à des jeunes gens de dix-huit ans, se diviseront en cours élémentaire et en cours de diplomatique et de paléographie françaises. Dans le premier, dont la durée est d'un an, les élèves apprennent à déchiffrer les chartes; le second, d'une durée double, leur explique les dialectes du moyen âge, et les dirige dans la science critique des monuments écrits de cette époque. Après quoi, les adeptes sont rendus au monde, gratifiés d'une pension et brevetés bibliothécaires, le premier siége vacant. Voilà de belles bénédictines! Croirez-vous, cependant, que quelques-uns de ces messieurs se prennent au sérieux et se donnent plus ou moins gravement pour les successeurs directs des Mabillon, des Ruinart et des Sainte-Palaye! Sans nier l'utilité de ces travailleurs de la science historique, non plus que le savoir ou le zèle du plus grand nombre, il est permis de s'étonner du peu d'importance de leurs publications, voir la bibliothèque de l'École des Chartes, après vingt-cinq ans de recherches et de travaux.

Qu'ils honorent de quatre ou cinq noms illustres qui ont passé par leur école, c'est une gloriole très-légitime; mais voudraient-ils attribuer au brevet d'archiviste paléographe la vertu que la robe de mitre a dans les comédies de Molière, et, pour tout dire, un Eugène Burnouf, un Raynouard du Bocage et deux ou trois autres sont-ils bien des savants de l'École des Chartes? Passons le chapitre de certaines autres prétentions, car nous bien nous ne faisons le procès à personne; mais les amis de l'institution déplorent toujours l'obstination malheureuse que mettent quelques élèves à protéger contre la nomination de tout dévoué à l'honneur bibliothécaire : M. Sainte-Beuve lui même n'a pas trouvé grâce à leurs yeux. « Aujourd'hui, écrivait dernièrement M. Mérimée, on croit avoir bien mérité des lettres quand on a déchiffré quelques lignes incomprises sur un papyrus carbonisé, ou qu'on feuillette un grand livre du moyen âge que personne n'a lu, on découvre une chronique inédite de quelque moine oublié. »

Il est vrai que M. Mérimée a eu pour un de ses successeurs un professeur de prédication, mais tout simplement un homme de beaucoup d'esprit, d'un savoir étendu et solide.

PHILOXÈNE BOYER.

Salle des cours de l'École des Chartes.